



Paris, le 11 janvier 2022

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Cité de l'Architecture et du Patrimoine : 11^{ème} jour de grève pour les agents de sécurité de la société Korporate.

Depuis le 1^{er} janvier, les salariés de l'entreprise Korporate ont majoritairement cessé le travail afin d'obtenir le respect des dispositions légales et conventionnelles par leur employeur.

La situation rencontrée par les agents travaillant à la surveillance des salles de la Cité de l'Architecture et du Patrimoine est un exemple des conséquences du recours à la sous-traitance et des pratiques sociales en vigueur dans les entreprises de la prévention-sécurité.

En dépit de la Charte Sociale en vigueur au sein des établissements relevant du Ministère de la Culture qui préconise une vigilance particulière du donneur d'ordre lors de l'attribution de marchés, nous constatons une dégradation continue des conditions de travail et de rémunération des agents de sécurité.

Korporate Sécurité a, en l'occurrence, remporté l'un des marchés prévention-sécurité du site prestigieux de la Cité de l'Architecture et du Patrimoine. A la faveur de cette passation de marché, cette entreprise a délibérément cherché à obtenir le départ des salariés travaillant pour certains depuis plus de vingt ans sur le site. Son but étant de sous-traiter elle-même ce marché à d'autres prestataires.

Les revendications à l'origine du mouvement de grève suffisent à décrire le comportement de Korporate Sécurité :

- *Maintien des agents sur le site de la Cité de l'Architecture et du Patrimoine et maintien des plannings et des rythmes de travail.*
- *Respects des postes et des contrats, respect du délai pour la délivrance des plannings mensuels.*
- *Fourniture d'uniformes neufs et adaptés.*
- *Transmission aux salariés des accords et décisions applicables dans l'entreprise.*

Korporate Sécurité aurait pu faire le choix d'une résolution rapide du conflit en prenant les engagements écrits nécessaires. A l'inverse, l'entreprise s'obstine, au 11^{ème} jour de grève, à refuser de reprendre les négociations qu'elle a interrompue après une unique réunion en forme d'ultimatum. En parallèle, la direction a tenté successivement de porter atteinte au libre exercice du droit de grève et de contourner la délégation désignée par les grévistes pour négocier. Elle exige la reprise du travail comme préalable à toute « discussion ».

Nos organisations sont déterminées à soutenir les salariés grévistes de Korporate Sécurité jusqu'à la satisfaction de leurs revendications.

UN RASSEMBLEMENT DE SOUTIEN AVEC POINT PRESSE AURA LIEU CE VENDREDI 13 JANVIER 2023, 10H30, DEVANT LA CITÉ DE L'ARCHITECTURE ET DU PATRIMOINE.